



Un premier logement, tremplin vers l'autonomie

Installé comme la Mission locale dans les locaux de La Boussole, lieu ressource dédié à l'emploi, la formation et l'insertion, le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) du Pays d'Aubagne et de l'Étoile a pour mission de les informer sur les différentes aides qui peuvent leur être proposées dans leur recherche de logement.

Publié le 23 janvier 2020

« Nombre de jeunes que nous accueillons avec ma collègue animatrice Leila Bernard, n'ont jamais vécu seul et n'ont aucune expérience des démarches administratives à effectuer pour louer un logement », explique Nathalie Subra, la secrétaire administrative de l'association. Parallèlement, le CLLAJ dispose de 14 logements, loués auprès de bailleurs sociaux comme Erilia et 13 Habitat, qu'il met à la disposition de jeunes dans le cadre de contrats de logements temporaires (de 6 à 12 mois).

Ceux-ci sont attribués au cours d'une commission d'attribution dès que l'un d'entre eux est vacant. Grâce au suivi socio-éducatif dont ils bénéficient, ces jeunes apprennent à gérer de manière autonome leur logement, une base solide dans la recherche d'un emploi ou d'une formation diplômante rémunérée.



Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

La Boussole | 80 avenue des Sœurs-Gastine
04 42 62 82 82